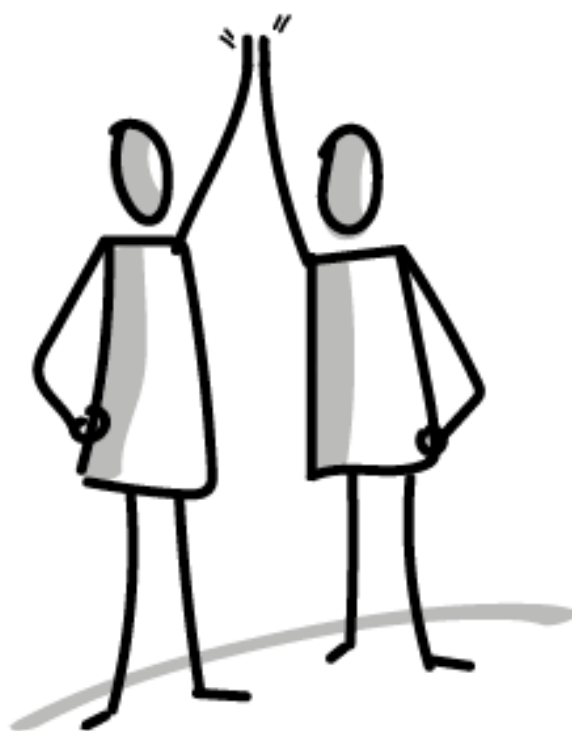


LA DENSIFICATION DES CENTRALITÉS VILLAGEOISES



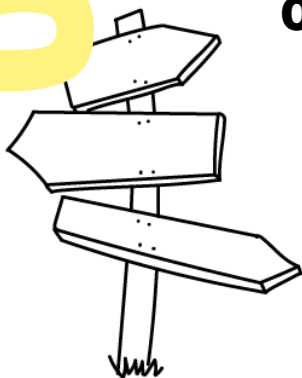
Guide pour l'acceptabilité
sociale des projets



Guide réalisé dans le cadre du travail de fin d'étude du Master
en urbanisme et aménagement du territoire de l'UCLouvain
par Julie Pire

sept 2022

SOMMAIRE



01. Introduction

02. Centralités villageoises

03. Densification

04. Acceptabilité sociale

05. Les acteurs communaux

06. Conclusion

07. Remerciements

INTRODUCTION



Ce guide est réalisé dans le cadre du travail de fin d'étude du master en Urbanisme et Aménagement du territoire de l'UCLouvain.

Après avoir réalisé mon stage au sein du CREAT (Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale – creat-uclouvain.com) au sein d'une équipe de recherche de la CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial - cpdt.wallonie.be) qui menait une recherche intitulée : Des outils au service de l'acceptabilité sociale des projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire. Les 4 mois de stage que j'ai effectué se sont situés dans la troisième année de la recherche, consacrée à l'élaboration d'un guide intitulé :

Contribuer ensemble au renforcement des centralités : guide pratique pour soutenir le processus d'acceptabilité sociale des projets d'urbanisme.

Dans le cadre de mon travail de fin d'étude, j'ai donc proposé un guide spécifique aux centralités villageoises à destination des acteurs communaux que voici.

Les thèmes suivants y sont abordés : centralités villageoises, densification, acceptabilité sociale et le rôle des acteurs communaux. L'objectif est de susciter l'intérêt de ces derniers à connaître leur territoire et à développer une vision partagée de son développement.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

CENTRALITÉS VILLAGEOISES

Le concept de centralité villageoise est en même temps simple à comprendre, et compliqué à décrire. Nous pouvons l'aborder de deux manières différentes.

D'une part, la centralité villageoise est très symbolique. Lorsque l'on parle de cela, on imagine aisément une petite église entourée de maisons, d'un petit commerce, d'une petite école ou d'un atelier d'artisan. Un peu plus loin au bout de la rue, une ferme familiale. Et enfin, partout autour, de la verdure : des arbres, des prairies, des cultures, ... On imagine ce lieu calme et paisible, ressourçant, presque immuable.

**L'église au milieu du
village
vs
Les réalités du terrains**

D'autre part, lorsqu'on essaye de trouver concrètement le centre des villages wallons, il est bien souvent difficile de savoir où il se trouve, où il commence et où il se termine. Certains villages se sont développés groupés, d'autres en ruban le long d'une route ou encore en fond de vallée. Modéliser ce concept de centralité à l'échelle de la Région Wallonne devient compliqué. Quels critères choisir? Quelles limites?



Village centre



Village rue



Village tas

Source : Fondation Rural de Wallonie

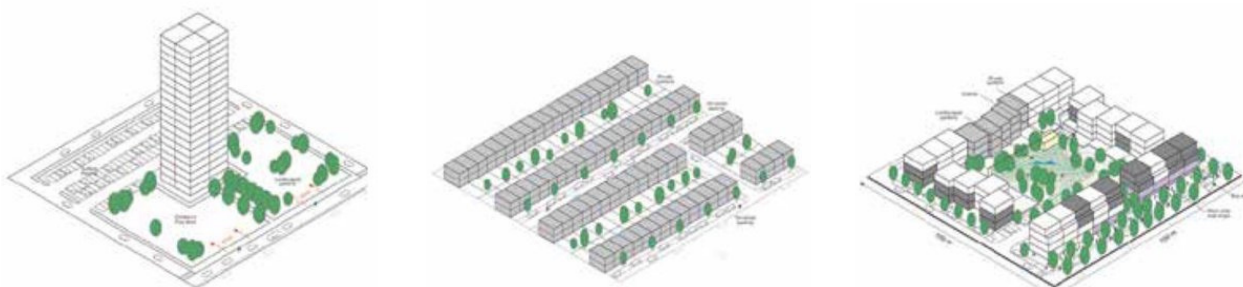
DENSIFICATION

La Région Wallonne vise la limitation de l'étalement urbain. Un des moyens d'y arriver est de densifier le bâti existant. Mais que cache-t-il derrière ce terme? La densité est une mesure d'un élément par rapport à une surface.

Mais quel élément prend-on en compte? Le nombre d'habitants, de logements, de bâtiments, etc. ? Et sur quelle surface?

De plus, on sait que ce chiffre de densité est souvent utilisé mais peu révélateur d'autres informations importantes pour la qualité de vie : la qualité des espaces publics, la présence de nature, la mobilité, la hauteur des bâtiments. On parle alors de densité perçue, qui n'est pas forcément en adéquation avec la densité chiffrée.

Voici un exemple de trois implantations ayant la même densité :



Source : <https://todd.bendor.org/2018/07/23/lots-of-our-work-coming-out-on-planner-framing-and-densification/>

Avec le concept de densification, nous abordons la notion de l'augmentation de la densité actuelle. Il est donc question de changement. Ce changement peut être perçu de différentes manières par les habitants des villages, en fonction de leur vécu, de leur lien avec le territoire, de leurs attentes, du projet proposé, de la posture des différents acteurs, de la posture de la commune, etc.

Ici aussi, il convient de comprendre qu'un changement peut être abordé sous deux angles, l'un objectif (chiffré, argumenté, ...) et l'autre subjectif (sensible, perçu, ...). Aborder ces deux approches peut permettre une plus grande ouverture vers une meilleure communication avec les citoyens, et ainsi être à l'écoute de chaque acteur du cadre de vie.

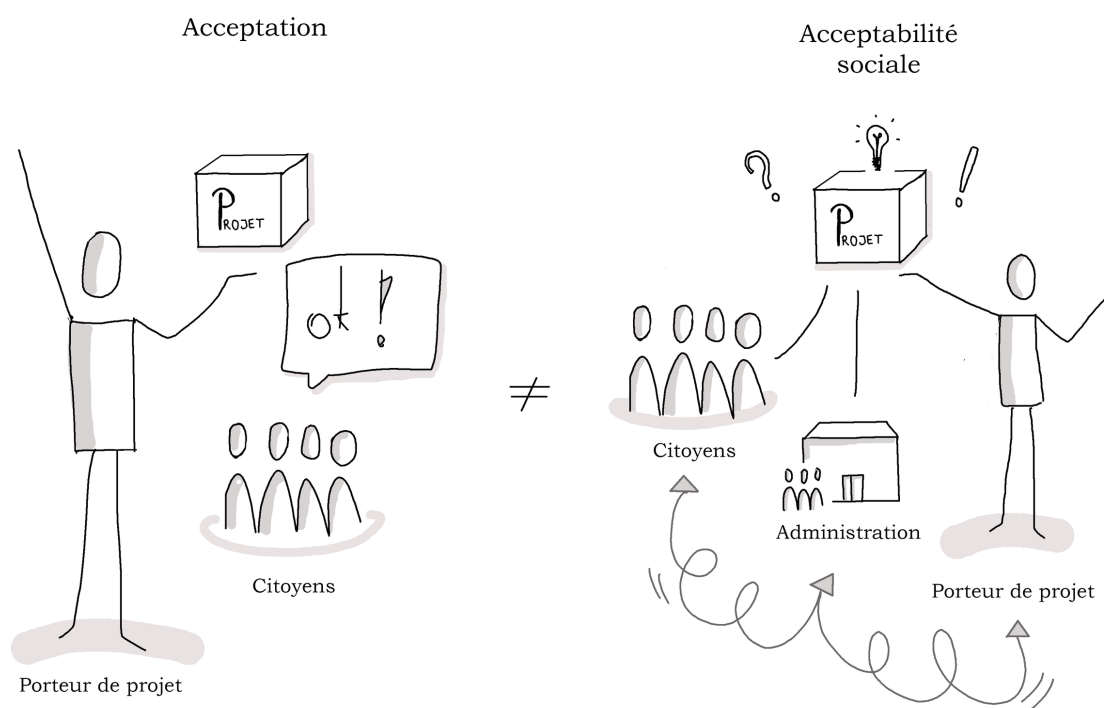
La densité et la densification peuvent être abordées tant subjectivement qu'objectivement. Ces deux visions sont complémentaires.

ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Moins connu du grand public, le concept d'acceptabilité est à distinguer de l'acceptation. L'acceptabilité évoque un processus, une dynamique, là où l'acceptation est un fait établi.

Voici une façon de définir l'acceptabilité sociale :

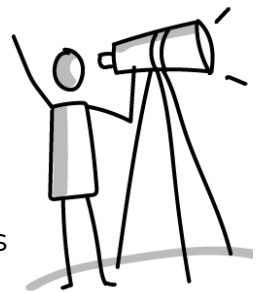
« Un processus itératif d'évaluation et de délibération politique à propos d'un projet, plan ou programme, au sein duquel une pluralité d'acteurs, aux intérêts multiples et impliqués à différents niveaux (décideurs, promoteurs, parties prenantes...), interagissent. Ce processus dynamique permet, en fonction de la capacité collective de délibération et des enjeux individuels en présence, de construire progressivement des compromis reconnus légitimes par plusieurs acteurs (non par tous), à un moment t, car capables de combiner sur le territoire, le projet, plan ou programme avec les réclamations localisées afin qu'il s'intègre dans son milieu naturel et humain. »



Le processus d'acceptabilité sociale va donc prendre en compte les réalités du terrain, mais également les réalités du vécu de ce lieu.

Les apports de la concertation dans les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire sont nombreux:

- L'amélioration du projet en fonction du contexte
- La facilitation de son acceptation auprès des habitants
- La démocratisation de la décision
- La création de liens entre les différents acteurs
- Le développement des compétences et des connaissances



Du point de vue du décideur politique que vous êtes, il est particulièrement pertinent de mettre en place et de soutenir ces moments de participation citoyenne, avec certaines conditions au préalable pour que cela se passe au mieux.

COMMENT faire?

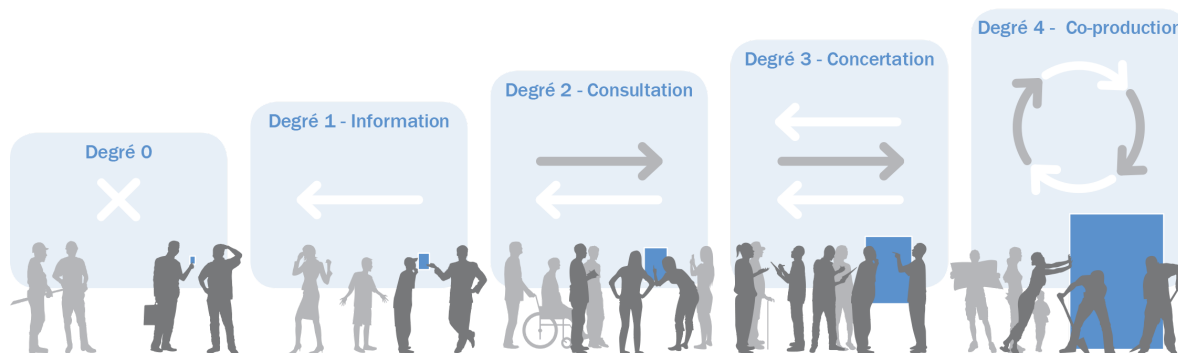
Dans un premier temps, il convient d'être convaincu de la pertinence d'inclure les citoyens dans le processus décisionnel. Ensuite, il faut mettre en place une réelle posture d'écoute et de transparence vis-à-vis des citoyens. Les objectifs et les critères de réussites devront être clairement établis. Ce critère est important pour déterminer quels outils mettre en place et quels critères d'évaluation seront pertinents. Enfin, il convient de définir quels moyens consacrer à ce processus, tant financier qu'humain, en adéquation avec les objectifs fixés.

Se pose ensuite la question de QUAND faut-il mettre ce processus en place?

Deux temps se distinguent dans l'aménagement du territoire. Soit un temps en amont des projets, lors de l'élaboration de schémas ou de plans, soit lors des permis et la concrétisation des projets. A cette étape, il n'est pas rare de voir diverses négociations se dérouler hors processus officiel. L'inconvénient de ce fonctionnement est son opacité. En effet, il diminue l'apport démocratique de la participation citoyenne, là où l'élaboration d'un plan ou d'un schéma permet à tous les acteurs de se mettre autour de la table et d'aborder les problématiques locales de manière plus transparentes.

La participation citoyenne

Pour mettre en place un processus d'acceptabilité sociale, il faut s'outiller. La participation citoyenne est l'un des outils important et pertinent pour intégrer les citoyens dans les processus de décision et de projet. Il existe différents échelons de la participation citoyenne :



* Illustration : Exposition «Habiter sans s'étaler» - CAUE 34

Source : La Concertation en urbanisme et aménagement - CAUE Atelier urba

Les différents degrés de la participation citoyenne ont leur importance. L'information est nécessaire pour mettre en place une consultation ou une concertation. A l'étape de la consultation, ce sont les décideurs qui sont informés par les citoyens de leur vécu. Cela est également très important et n'est pas à négliger. En fonction de la trajectoire de la population, on peut être confronté à l'une ou l'autre réaction face à un projet où une proposition de schéma ou de plan. La concertation et la co-production sont plus rarement mises en place. Dans ces deux catégories, il convient d'accepter de partager le pouvoir de décision avec les citoyens. Cela apporte certainement énormément de richesse et de valorisation au projet.

Les bureaux d'urbanisme peuvent vous accompagner dans ces démarches. Aujourd'hui, de nombreux outils, tant d'animation que digitaux, existent pour développer la participation citoyenne à l'échelle locale.

Prenez le temps de bien définir les objectifs avant de déterminer les outils. Cela permettra une plus grande qualité de la participation des habitants. De plus communiquer sur votre processus permettra plus de transparence, de confiance et d'adhésion de la part des citoyens.

Bien définir au préalable les objectifs de la participation citoyenne permet de déterminer le degré de participation le plus pertinent et les outils adéquats à mettre en place.

LE RÔLE DES ACTEURS COMMUNAUX



Que pouvez-vous faire en tant qu'acteur communal? Qu'est-ce qui se joue à cette échelle pour votre territoire? Et comment vous y prendre?

01

Développer une vision en amont des projets

- Renforce le processus démocratique de l'aménagement du territoire
- Développe une vision partagée à long terme

02

Développer une posture d'écoute

- Permet une plus grande confiance et une plus grande adhésion des citoyens dans le processus

03

Mettre en place une communication transparente

- Pour développer un lien tout au long du processus qui peut parfois être long.



04

S'outiller

- Se faire accompagner par des bureaux spécialiser
- Développer des compétences en animation citoyenne au sein de l'administration communale

Et le rôle des citoyens?

Les citoyens ne sont pas une masse homogène et uniforme. Il est important pour les décideurs politiques que vous êtes de savoir qui sont les citoyens qui seront concernés par un projet ou un schéma. La connaissance de votre territoire est importante et ne peut se limiter à la connaissance du territoire vide des ses habitants. Qui sont-ils, quelles sont leurs trajectoires?

Il convient aussi de les impliquer en leur expliquant le processus, vos objectifs et le rôle que vous attendez d'eux. Plus vous serez transparents, plus vous encouragerez leur participation. Ces postures que vous adopterez encourageront aussi le dépassement du NIMBY, en particulier lors de l'implication des citoyens dans des réflexions plus globales portant sur des schémas ou des plans en amont.



Les citoyens vont donc principalement vous apporter leur vécu du territoire. Mais également leur questionnements, leurs idées, leurs envies ou leurs valeurs.

Etre à leur écoute permet de prendre en compte les données qualitatives du territoire.

Qui sont les habitants de votre village? Quelles sont leurs trajectoires? Quels sont leurs vécu?

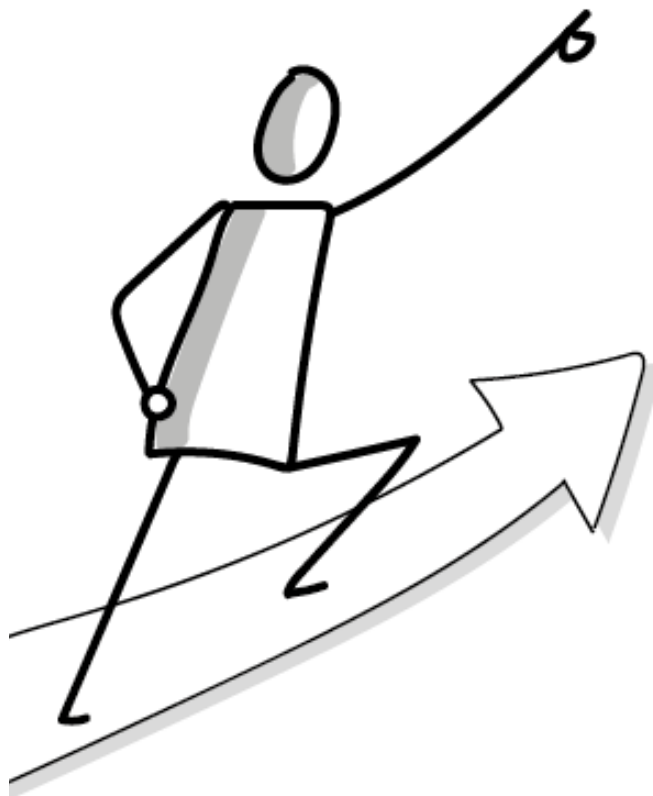
CONCLUSION

Les processus d'acceptabilité sociale permettent un développement plus démocratique de l'aménagement du territoire. Puisque cela développe un changement de fonctionnement, cela permet de faire les choses autrement.

Le changement global est en cours. L'aménagement du territoire ne peut pas passer à côté du défi climatique et environnemental. Mais, même s'il doit être marquant, ce changement risque trop de bloquer s'il est radical, s'il se concentre uniquement sur le renforcement des forces qui vont dans le sens que l'on souhaite. Un urbanisme de rupture plutôt qu'une densification douce peut-être perçu comme plus compliqué à envisager.

Il y a urgence à inventer autre chose. Et tenter de sortir de la crise (ou des nombreuses crises successives dont on est pas encore sorti), sous-entendu pour revenir à la situation antérieure n'est plus une piste à suivre. Il est grand temps d'inventer autre chose, de créer et d'innover, de se projeter dans un nouveau mode de vie, nouveau cadre de vie, nouveau mode d'habiter, de travailler, de se déplacer, etc.

Ce que l'acceptabilité sociale nous offre comme opportunité, en incluant les citoyens dans les processus de négociation et contributifs, c'est une opportunité de faire autre chose autrement.



Sources

- Harou R., Berger C., Berger N. Verelst S. (2020). Des outils au service de l'acceptabilité sociale des projets – Rapport scientifique. CPDT.
https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/rapport_scientifique_2.pdf
- La concertation en urbanisme et aménagement. Atelier urba - CAUE.
https://www.caue45.fr/_pdf/publication/concertation.pdf
- Zetlaoui-Léger, J. (2016). La participation citoyenne. Réussir la planification et l'aménagement durables. ADEME. Les cahiers méthodologiques de l'AEU2. Collection Clés pour agir.
- Fondation Rurale de Wallonie (2018). La structure du village, comment l'observer ? <https://territoires.frw.be/cadre-de-vie-questions-structure.html>



REMERCIEMENTS

Merci à toutes celles et ceux qui m'ont soutenus dans ce travail.

Et merci à vous d'avoir pris le temps de lire ce guide.

